

COMITE REGIONAL DE NATATION DES PAYS DE LA LOIRE

NATATHLON PLOT 1 – BASSIN DE 25 M			
	Compétition Qualificative : - au trophée Lucien ZINS - et aux finales IRNO & Régional	ANGERS (49) Piscine J BOUIN	25 m - 8 couloirs
	Dimanche 23 mars 2014		
	Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (2001 et 2002)	Compétition individuelle	
	Proposition sur www.extranat.fr Du mardi 11/03/14 à 0h00 au lundi 17/03/14 à 23h59	Tarif : 10.80 € les 3 épreuves (soit 3.60 € l'épreuve)	

Mode de qualification & conditions d'accès :

- Les 20 premiers Benjamins et benjamines nés en 2002 et les 40 premiers Benjamins et benjamines nés en 2001 à l'addition des points sur les 6 épreuves (performances réalisées entre le 16/09/13 et le 23/02/14)
- La liste des qualifiés sera publiée sur le site internet du comité le 03/03/14.
- Il est laissé le choix aux clubs qui n'auront qu'un qualifié aux étapes Régionales, de participer à l'étape régionale ou départementale. A partir de 2 qualifiés et plus par club, obligation de participer aux étapes régionales.

Epreuves :

- 6 **Épreuves individuelles Benjamins 1^{ère} année 12 ans** 50 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 200 m 4 nages (*Classement au temps*)
- 6 **Épreuves individuelles - Benjamins 2^{ème} année, 13 ans** 50 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 400 m 4 nages (*Classement au temps*)

Programme :

1 ^{ère} REUNION	2 ^{ème} REUNION
ouverture des portes : 8H00 – évacuation : 9H55 - début des épreuves : 10H00	ouverture des portes : 13H30 – évacuation : 15H25 - début des épreuves : 15H30
50 Libre benjamins et benjamines 50 Papillon benjamins et benjamines 400 Libre benjamines 1 ^{ère} année 800 Libre benjamines 2 ^{ème} année 200 4 nages benjamins 1 ^{ère} année 400 4 nages benjamins 2 ^{ème} année	50 Dos benjamines et benjamins 50 Brasse benjamines et benjamins 400 Libre benjamins 1 ^{ère} année 800 Libre benjamins 2 ^{ème} année 200 4 nages benjamines 1 ^{ère} année 400 4 nages benjamines 2 ^{ème} année

Règlement :

- Se référer aux pages 91 et 92 de « *Annuel Règlements 2013/2014* »
- À chacun des trois plots, le club ne pourra engager chacun de ses nageurs que sur **trois épreuves du programme au maximum**. Le comité régional est responsable du respect du règlement.
- À l'issue des trois plots, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon 2014, à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations **des six épreuves** nagées au cours des trois plots.
- Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des trois plots du Natathlon.

Récompenses :

- Une médaille aux trois premiers de chaque année d'âge sur chaque épreuve.

Officiels :

- Un officiel pour 4 nageurs + 1 officiel supplémentaire au dessus de 8 nageurs

Forfait :

- Se reporter aux tarifs régionaux

F Legal le 17/09/13 Indice C